



GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 20 DECEMBRE 1766.

Resolution du Conseil du Roi d'Espagne.

Le Conseil ayant mûrement réfléchi sur l'importance de l'affaire, dont il est question, & sur l'avis des Fiscaux lui remis le jourd'hier, estime que les Corps qui ont fait leurs représentations à Votre Majesté, sont suffisamment qualifiés pour qu'Elle déroge aux grâces que sa Clemence Royale, avoit accordées à la populace les 24, 25 & 26 Mars, ou du moins pour qu'elles restent sans aucun effet: cependant comme ceux qui ont fait ces représentations n'ont aucune part dans l'amnistie que V. M. a daigné accorder aux coupables & qui les regarde seuls, il ne pense pas qu'ils soient

parties propres à en solliciter la dérogation, d'autant plus qu'elle n'a pour but qu'une pitié inséparable de sa Clemence Royale.

Représentation de l'Assemblée des Curés & Beneficiers des paroisses de Madrid.

SIRE! L'Assemblée des Curés & Beneficiers des paroisses de Madrid animée par les sentiments de sa fidélité humble & filiale, & se confiant dans les bontés de V. M. ose se prosterner le plus respectueusement à ses pieds & y apporter les témoignages de l'extrême douleur que lui a causée l'excès incroyable & monstrueux produit par l'oisiveté des esprits seditieux qui ont osé entreprendre de troubler & de terminer

nir la gloire constante que la ville de *Madrid* a toujours eue de montrer à ses Souverains l'affection la plus pure & la fidelité la plus inalterable. Nous admirons en même tems tous, Sire! la magnanimité de V. M. qui l'a engagée à dissimuler un attendat aussi énorme, & à traiter par un excès de compassion, plustôt en pere qu'en Roi, des coupables, indignes qu'on leur pardonnât leur Forfait.

L'Assemblée des Curés & Beneficiers des paroisses de *Madrid*, qui toujours ont eu la Gloire de se compter parmi les Sujets les plus favorisés de Votre Majesté n'oubliera jamais ce trait de clémence qui caractérise également un grand Monarque & un Roi *Catholique* & l'histoire qui n'en fournit aucun exemple en même tems qu'elle rappellera celui-ci, détestera sans doute un forfait exécrable dont il seroit à desirer qu'on put perdre le souvenir.

Nous avons toujours prié, Sire! & nous continuons d'adresser des vœux au Tout Puissant pour la précieuse conservation de V. M. & de Sa Famille Royale, pour la félicité du Royaume pour la tranquillité generale: mais dans les affreuses circonstances, où l'on s'est trouvé, nous avons cru qu'il étoit essentiellement de notre devoir d'employer les exhortations & les moyens proportionés au Ministère pastoral, afin que tous & un chacun se tintent dans les bornes prescrites par les Loix Divines & humaines à leur état & condition sans abuser désormais de l'excessive bonté de votre pitié vraiment Royale. Nous avons la satisfaction d'en voir d'heureux effets par le calme & la tranquillité qui regnent actuellement dans le Peuple & par l'amour filial & l'obeissance aveugle qu'il marque à V. M. Il ne nous reste donc, Sire! qu'à Vous supplier avec les plus respectueuses instances de daigner accorder à ce peuple, quoiqu'il ne la merite peut être pas, la grace de revenir habiter

avec lui: c'est de la generosité de V. M. que nous l'attendons en conséquence de la très humble demande, que nous en faisons à ses pieds en lui offrant au reste nos personnes & nos biens. *Madrid le 6 Juin.*

Lettre de M. de Roda au Comte d'Aranda.

J'ai remis entre les mains du Roi la representation de l'assemblée des Ecclesiastiques de *Madrid* que Votre Excellence m'avoit fait parvenir à cet effet. Sa Majesté en a entendu la lecture avec beaucoup de satisfaction & Elle m'ordonne de vous la renvoyer afin que V. Ex. la fasse passer au Conseil pour qu'elle y soit jointe à celles de la Noblesse, de la Ville & des Corps de *Madrid.* *Aranjuez le 12 Juin.*

On donnera l'Ordinaire prochain la Resolution du Roi sur la consultation.

De CADIX, le 7 Novembre.

Le Vaisseau de guerre *Espagnol le Saint-Javier*, commandé par le sieur *Argote*, est parti de cette Baye, le 3 de ce mois, pour escorter jusqu'au-delà des Caps le Vaisseau marchand *le Saint-Nicolas de Barry*, destiné pour *Honduras*. Hier au soir, on a expédié une Tartane au premier de ces Bâtimens & au Vaisseau de guerre *la Princesse*, qui doit être aussi sur les Caps; cette Tartane est chargée de leur remettre des avis qu'on présume être relatifs aux nouvelles qu'on a reçues ici touchant plusieurs Corsaires *Agéniens* qui ont passé, dit-on, de la Méditerranée dans l'Océan.

De TOULON le 18 Novembre.

Le Prince de *Beaufremont* est rentré dans ce Port avec les Vaisseaux *l'Altier* & *le Protécteur* qui avec les Frégates *la Sultane* & *la Chimere*, formoient l'Escadre destinée à aller parcourir sous ses ordres la Côte d'*Afrique* & une partie de celles du *Levant*. Les deux Frégates ne doivent revenir que dans un mois, ayant eu ordre de croiser encore sur ces parages. Les

deux Vaisseaux arrivés sont en quarantaine pour 18 jours.

De VERSAILLES le 6. Décembre.

La Comtesse de *Rochford*, Ambassadrice d'Angleterre, a été présentée, le 2 de ce mois, à Leurs Majestés & à la Famille Royale, avec les formalités accoutumées.

Le sieur *Boileau* de *Saint Pau*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de *Saint Louis* & ancien Officier d'Artillerie, ayant formé le projet d'établir à *Montargis* une Ecole de trénte Gentilshomme, destinés pour le service de l'Artillerie & du Génie, le Roi a bien voulu approuver cet établissement, & en accorder le commandement & l'inspection à cet Officier.

De PARIS, le 8 Décembre.

On a reçu de nouveaux détails sur les ravages que le débordement du *Tarn* a faits dans les Faubourgs de *Montauban*. L'écroulement des maisons a commencé dans le Faubourg de *Sapiac*; le bruit de leur chute s'est fait entendre dans le Faubourg voisin, avec les cris de plusieurs personnes qui demandoient de l'assistance; mais, comme l'eau environnoit entierement le Faubourg de *Sapiac*, il étoit très-difficile d'aller au secours de ses malheureux habitans; la riviere, prodigieusement enflée & rapide, étoit chargée d'une grande quantité d'arbres d'une grosseur énorme, qu'elle avoit déracinés & qu'elle entraînoit avec elle, ce qui joint à l'obscurité, rendoit très-périlleux le passage des Bateaux; ces obstacles n'effrayèrent pas un Marinier qui, malgré les prières & les larmes de sa femme & de ses enfans, osa traverser la riviere pour aller prendre sur son Bateau & sauver les malheureux qui étoient prêts à périr. Son audace & son courage animèrent plusieurs de ses camarades à l'imiter & à le suivre, & au moyen de leur se-

cours, heureusement il ne périt personne. Les eaux se sont enfin retirées le 23; mais tous les moulins ayant été détruits par le débordement, il y auroit eu lieu de craindre que la famine ne succédât à cette calamité, si l'Intendant n'avoit fait ouvrir des magasins de farines destinées pour les Colonies, & ne les avoit fait distribuer au Peuple.

On mande d'*Albi* que le même débordement y a causé aussi beaucoup de ravages. On a été obligé d'abattre les parapets du pont dont l'élévation est de quarante pieds au dessus du niveau de la riviere, pour donner un libre cours aux vagues qui passioient par-dessus ce pont: les arches ont été fort maltraitées par la grande quantité d'arbres que la riviere entraînoit; tous les moulins de la Ville ont été emportés; il y a eu plusieurs tanneries englouties & beaucoup de maisons très-endommagées: les Villages de la *Condoumine*, de *Trebus*, de *Villeneuve-du-Tarn* & tous ceux qui bordent la riviere dans ces Cantons, ont été submergés. Les habitans sont sans farines, & ils sont forcés d'envoyer moudre leurs grains à deux ou trois lieues de la Ville. Le Cardinal de *Bernis*, Archevêque de cette Ville, a donné tous ses soins pour remédier aux suites de ce désastre & procurer des secours à ceux qui en avoient besoin. Le premier Consul étoit sur le point de partir pour assister aux Etats de la Province; mais le Cardinal l'a engagé à ne pas sortir d'*Albi* où sa présence a paru nécessaire.

De LONDRES le 28 Novembre

Le 25 de ce mois, on proposa & on lut dans la Chambre des Communes les Actes du Parlement, portant Octroi & Etablissement de la Compagnie des *Indes Orientales*. Après cette lecture, il fut proposé de faire examiner l'état & la situation actuelle de cette Compagnie par un Comité de la

Cham-

Chambre; Et, après de longs & de vifs débats, l'affirmative l'emporta à la pluralité de 129. contre 76. Voix. On arrêta ensuite, que toute la Chambre en Grand-Committé entamerait cette affaire dans la quinzaine. Cette discussion occupa la Chambre jusqu'à minuit.

Le 26 les Communes, en Grand-Committé sur les moyens de lever le Subside, résolurent, „ que les Droits sur la Dreche, le Muid, le Cidre, & le Poiré, évalués à 750 mille Livres Sterling par an net, seroient continués du 24 Juin 1767 jusqu'au 24 Juin 1768 „ Et il fut arrêté, qu'on reprendroit la matière dans la huitaine, auquel tems l'affaire du Subside a aussi été renvoyée.

Le 27 les Seigneurs lurent pour la troisième fois & passèrent le Bil, pour défendre l'exportation des Grains; celui qui permet l'entrée des Provisions salées d'Irlande; & le Bil, qui concerne les Marchandises non dénombrées de l'Amérique. Les Communes terminèrent ce jour-là leurs délibérations sur les Bils pour permettre l'entrée du Blé d'aucunes Parties de l'Europe & de l'Amérique. Celui qui concerne l'Amérique fut approuvé dans toutes ses parties; Mais les sentimens furent partagés à l'égard de celui qui regarde l'Europe; On avoit proposé d'en admettre le Bil jusqu'au 31 Janvier 1767 Mais, à la levée des suffrages, il fut décidé que l'importation du Blé d'aucunes Parties de l'Europe seroit tolérée jusqu'au 1 Mars suivant.

Hier, le Duc de Portland, ayant résigné son Emploi de Chambellan de la Maison du Roi, S. M. en disposa aussitôt en faveur du Comte de Hertford, & l'on croit qu'à la place de celui-ci, le Duc de Richmond sera nommé Grand-Ecuyer. Le Comte de Besborough s'est aussi démis de sa Charge de l'un des premiers Directeurs des Postes; le Chevalier Saunders de celle de premier Commissaire de l'Amirauté; le Comte de Scarborough de celle de Trésorier de la Maison du Roi & de Grand-

Forêtier des Terres Royales au Midi de la Trent. Le même jour, l'Ambassadeur de Maroc fut admis à l'Audience de S. M.

Du 2 Decembre.

Le 28 du mois dernier, les Communes lurent pour la troisième fois & passèrent les Bils, pour permettre l'entrée du Blé de toutes les parties de l'Europe & de l'Afrique, On commença ensuite à examiner les causes de la cherté du Blé; Et, après s'y être long-tems occupé, cette affaire fut renvoyée à aujourd'hui; & l'on prendra en même tems en considération la cherté de toutes les autres sortes de Denrées.

Les Nouvelles que nous avons reçues de St. Christophe & d'Antigua, sont des plus affligeantes: il y a eu dans ces pays là au mois de Septembre & d'Octobre dernier des terribles ouragans qui ont fait périr quantité de Vaisseaux: les Torrens ont entraîné plusieurs Maisons & les plantations ont considérablement souffert.

On nous mande de Dublin qu'on y a appris par une lettre de Waterford du 18 Octobre dernier qu'une Barque qui étoit allée se promener en mer avec plusieurs personnes, aperçut un grand Bâtiment qui avoit ses voiles baissées & paroïssoit être en detresse; qu'après plusieurs signaux auxquels il ne répondit point, la Barque en approcha, & que quelques personnes étant montées à son bord, ni trouverent que quelques femmes à demi mortes dont elles ne purent tirer aucune information: que cependant à force de recherches elles trouverent que ce Bâtiment étoit celui que montoit le Capitaine Ford, qui conduisoit à la Floride Orientale 150 coupables condamnés à l'exil. On ajoute qu'on a appris depuis que ce Capitaine & tout son équipage avoient été massacrés par les mêmes criminels, qui pendant une nuit avoient trouvé le moyen de rompre leurs Chaines: on en a repris quelques-uns, & ils ont été conduits à Dublin, où ils sont actuellement en prison.

N. 102.
SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE
DU 20 DECEMBRE 1766.

Suite des Nouvelles de MADRID du 23 Novembre.

Sa Majesté, en confirmant à la Ville de *Pinel*, dans la Sénéchaussée de *Tortose*, le titre de *Trois Fidelle*, a accordé de nouveau à ses habitans le droit de porter l'épée & le privilege de ne fournir des bêtes de force, en tems de guerre, que dans des cas où le service du Roi l'exigeroit absolument: Elle a en même tems conservé à la Ville le privilege d'ajouter dans l'Éclisson de ses Armes celles d'Espagne & de France, & celui de tenir, le Jeudi de chaque semaine, un Marché franc de tous droits.

De ROME le 5 Decembre.

Le Cardinal *Ufni*, Ministre Plénipotentiaire du Roi des Deux Siciles, a donné Mardi dernier au Prince Héritaire de *Brunswick* une Fête, dont la magnificence a surpassé tout ce qu'on peut en dire; Les Ambassadeurs & Ministres Etrangers y avoient été invités ainsi que toute la Noblesse *Napolitaine*, qui est en cette Capitale, & quantité d'autre Noblesse: huit Cardinaux y ont aussi assisté, & il s'y trouvoit en tout au delà de 200 Convives.

Dans le tems qu'on commençoit à attendre avec quelque inquietude le grain qu'on avoit demandé de la *Hollande*, on a appris qu'un convoi de Bâtimens de cette Nation étoit arrivé à *Civita-Vecchia* avec un chargement de plusieurs milliers de *Roubles* de cette denrée, qui sera incessamment voiturée en cette Capitale & dans l'Etat Ecclésiastique,

Dans le Consistoire, qui s'est tenu le 1 de ce mois, le Pape a, selon l'usage, fermé & ensuite ouvert la bouche aux nouveaux Cardinaux. Dans le même Consistoire S. S. a nommé le Cardinal *Pallavicini*, Légat de *Bologne*: le Cardinal *Serra*, Légat de *Ferrare*; & le Cardinal *Oddi*, Legat de *Ravenn.* On y a aussi proposé diverses Eglises vacantes & entre autres celle d'*Ancone* pour le Cardinal *Buffalini*.

Les Cardinaux suivans ont été pourvus par un Billet de la Daterie des provisions ci-après. Au Cardinal *Panfili* l'Abbaye de *Trois-Fontaines* avec une nouvelle pension de 1200 Ecus: Au Cardinal *Canale*, l'Abbaye de *Subjaco*, & une nouvelle pension de même: Au Cardinal *Piccolomini*, l'Abbaye de *Ste. Marie de Galeata* & 300 Ecus de pension sur celle de *Subjaco*: Au Cardinal *Simonetti*, l'Abbaye de *St. Nicolas de Ferrare* avec 600 Ecus de pension sur celle de *Trois-Fontaines* 300 sur celle de *Subjaco*, & 125 sur un Canoniat de *St. Pierre*: Au Cardinal *Veterani* 600 Ecus sur l'Abbaye de *Trois Fontaines*, 300 sur celle de *Subjaco* & 125 sur un Bénéfice de la Basilique de *St. Pierre*: Au Cardinal *Serra* 400 Ecus sur l'Evêché d'*Ancone*, 300 sur l'Abbaye de *Subjaco* & 100 sur un Canoniat: Au Cardinal *Boschi* 225 Ecus sur l'Evêché d'*Ancone*.

En creusant dernièrement près des fondemens de la Basilique du Vatican on a decouvert un grand tombeau de marbre, qui contenoit un cercueil de Cyprès, dans lequel il ne s'est plus trouvé qu'un crane humain. Il n'y avoit au reste aucune Inscription qui ait pû donner quelque éclaircissement sur cette decouverte.

Le Prince Héritaire de *Brunswick* est parti d'ici le 3 & a pris la route de *Lorette*.

De GENES le 22 Décembre.

Le Courier d'Espagne qui devoit arriver ici vers le 20 Novembre, n'y est arrivé que le 27 ayant été retenu dans sa course par les pluies considerables qui étoient tombées dans l'Arragon & dans la Catalogne, & qui, suivant son rapport, y ont causé de grands dommages & interrompu tout le Commerce qui s'y fait par terre.

On apprend de Cadix qu'au moyen de la treve conclüë entre la Cour de Madrid & celle de Maroc plusieurs Bâtimens Espagnols chargeoient du grain & d'autres provisions dans les Ports de cette dernière Puissance, & l'on mande d'Alger que les Consuls de Danemarck & de Suede attendoient avec impatience la reponse de leurs Cours sur les presents qu'elles ont coutume de faire au Bey & dont le retardement l'avoit engagé à faire dire à ces Consuls qu'il les feroit sortir d'Alger, s'ils n'arrivoient promptement.

De Stockholm, le 26 Novembre.

Le 23 de ce mois M. de Schack, Envoyé extraordinaire du Roi de Danemarck, eut audience de leurs Majestés & de Famille Royale & leur rotifia le mariage du Roi avec la Princesse Caroline Mathilde soeur du Roi d'Angleterre: quelques jours auparavant ce Ministre avoit remis au Roi & à la Famille Royale les medailles qui ont été frappées à Coppenhague à l'occasion du mariage de notre Prince héréditaire. S. A. R. qui a été indisposée pendant quelques jours & pour laquelle on a appréhendé la petite Veroles, est maintenant entièrement retablie: cette indisposition l'a empêchée ainsi que la Princesse son Epouse d'assister à une Fête superbe que le Ministre de France a donnée en cette Ville, & que cependant les Princes Charles & Frederic-Adolphe ont honorée de leur presence.

Le ci-devant Bourguemaître Kiärmann est depuis peu de jours mort dans la prison, où il étoit detenu par rapport à ses malversations.

D COPPENHAGUE le 1 Decembre.

La Cour fut en grand Gala, le 28 Nov. à l'occasion de l'anniversaire de la Naissance de la Reine Sophie-Magdelaine, qui est entrée dans la 67^e. année de son âge. Toute la Famille Royale dîna ce jour là chez le Roi, à une table de 16 couverts; le soir il y eut grand couvert, après lequel on ouvrit un Bal en domino.

Suite des nouvelles de PARIS du 8 Decembre.

Le Roi extrêmement touché des malheurs qu'ont éprouvés ses Sujets de la Martinique, leur a accordé une exemption de tous droits & impôts pendant deux années.

Extrait d'une Lettre écrite de Narbonne, le 25 Novembre

„ Il fait, depuis plus de quinze jours, un temps affreux dans ce Pays. Le tonnerre, qui ne cesse de gronder, s'est fait entendre pendant vingt-quatre heures consécutives, sans laisser presque aucun intervalle entre les explosions. Les pluies ont causé une si grande inondation que plusieurs habitans ont abandonné leurs maisons pour se mettre à l'abri de ce fléau. Quoique la mer soit éloignée d'environ deux lieues de cette Ville, nous entendions les mugiffemens des vagues aussi distinctement que si nous eussions été sur ses bords. La tempête a fait échouer, le 16. notre Tartane l'Amable Rose sur la côte de Gruiffon; & la Frégate la Ville de Rouen, sur la plage de Canet entre le ruisseau de ce lieu & la riviere de Thet. Cette Frégate, de vingt cinq hommes d'équipage, appartenoit aux Armateurs de Cherbourg & elle étoit chargée, pour leur compte, de quinze cens quintaux de morue. Le lendemain, une Pinque Catalane échoua sur la côte de Languedoc près du Grau de Bourdigon de Fleury: le Patron & tout l'équipage ont été noyés. „